



202408-08

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 23/08/2024
Reçu en préfecture le 23/08/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240821-202408_08-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 21 AOUT 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 août, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1^{ère} Adjointe, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Gaëlle LE CANT, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX

Procurations : Pauline UNVOAS à Maurice OFFRET, Christelle LURON à Didier NEVEUX, Emmanuelle DAVAÏ à Catherine DENIS, Xavier DUAULT à Magali BODEREAU

Absents : Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Sylvie LE CARVENNEC, Sébastien MORVAN

Date de convocation : 12 Août 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Convention cadre pour la réalisation de prestations de services entre la commune et Lannion-Trégor Communauté

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Cavan confie depuis plusieurs années la réalisation de prestations de bureau d'études pour la maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiment, voirie, réseaux, aménagement urbain, à Lannion-Trégor Communauté.

Il ajoute que la convention actuelle arrivant à échéance, il y a lieu de la renouveler.

Le Conseil Municipal :

Vu la date d'expiration de la convention précédente

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la convention cadre
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer la convention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention cadre
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer la convention

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH



Le Maire,

Maurice OFFRET